



SITE CLASSÉ

LA CITADELLE DE MONTBÉLIARD

Date de classement : 04/03/1932

Typologie principale : **FORT**

Typologies secondaires : **PARC - JARDIN**

Surface calculée : 4,46 ha

DOUBS

MONTBELIARD



Critères de classement : **ARTISTIQUE. HISTORIQUE. SCIENTIFIQUE. LÉGENDAIRE. PITTORESQUE.**

Autres protections au titre du paysage :
ZPP00012 - ZPPAUP DE MONTBELIARD (CENTRE VILLE) (ZPPAUP)

Zones protégées ou inventoriées au titre de l'environnement :
Néant.



1. Le site vu des berges de l'Allan

SITE CLASSÉ

LA CITADELLE DE MONTBÉLIARD

Les motivations du classement ne sont pas connues. Le caractère principal du site au regard du classement est historique, il est le lieu d'implantation d'une ancienne forteresse, détruite au XVIII^{ème} siècle (la carte de Cassini fait déjà état de ruines);

LECTURE DU PAYSAGE

De la citadelle mentionnée dès le XIV^{ème} siècle, il ne reste que des fossés et la situation dominant la ville. Les derniers travaux de fortification exécutés au XIX^{ème} siècle (1884) ont été détruits lors de l'aménagement du site en parc public en 1970.

Aujourd'hui le site présente un aspect assez banal, encadré par des voies de circulation. Il se compose d'un cheminement sur un rempart extérieur surplombant un fossé au Nord et d'un espace central bordé au nord par les fossés et au sud par la Rue des Miches très résidentielle.



2. Esplanade centrale.

L'espace central est composé d'une large esplanade plantée d'arbres d'alignement et bordée, du côté des fossés, par une succession de chambres vertes de forme ronde.

Les ondulations à l'origine de la dénomination du parc s'organisent suivant un axe Est/Ouest en s'élevant vers l'Ouest. Des amphithéâtres de béton s'inscrivent entre ces monticules. Un



3. Roches en bordure du fossé.

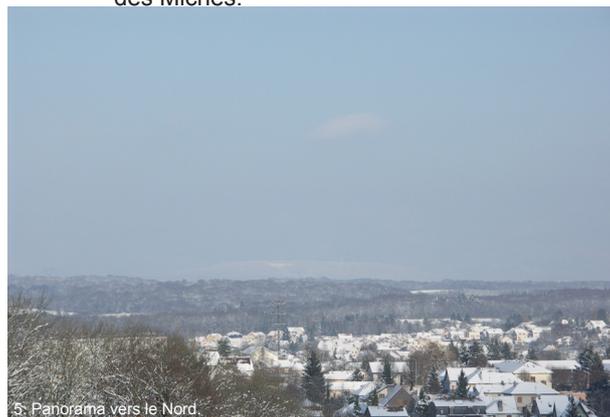


4. Amphithéâtre et table d'orientation

cheminement s'élève depuis l'esplanade jusqu'au point culminant à l'Ouest sur lequel une table

d'orientation surélevée est en cours d'installation.

La vue s'élargit au fur et à mesure mais plutôt côté Nord, le centre ville et le château ne sont pas visibles directement du parc, masqués par les constructions à flanc de colline et les haies, murs et toutes autres clôtures le long de la Rue des Miches.



5. Panorama vers le Nord.

Les fossés qui accueillent des jeux pour enfants offrent une ambiance particulièrement préservée des bruits de la ville, en contraste avec les autres parties du site.



6. Fossé.



7. Vue depuis l'Avenue
De Lattre de Tassigny.

LISIBILITE

Le site est très peu lisible du fait de la proximité de l'urbanisation. Il peut être repéré grâce à la flèche de l'église St Mainboeuf toute proche. Les arbres du site créent un couronnement végétal et soulignent la position du site depuis la rive gauche de l'Allan.

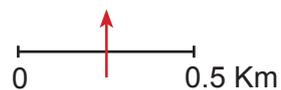
Le site est aujourd'hui un parc urbain très fréquenté car situé au cœur d'un quartier résidentiel. Des activités liées à la vie des quartiers limitrophes se sont mises en place : puces, vide-grenier annuel.

Le site participe ainsi à la vie quotidienne des quartiers limitrophes.



8. Le château de Montbéliard est peu visible depuis le site.

- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ©
Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
© DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2010



le site est doté d'un périmètre cartographié





SITE CLASSÉ

LA CITADELLE DE MONTBÉLIARD

Une signalétique purement routière et fonctionnelle existe sur le site. On ne note pas de publicités intempestives, mais en revanche, il n'existe aucune indication de l'état de site classé.

DYNAMIQUE :

La pression urbaine est forte, le site est maintenu dans son intégrité mais cette pression se traduit par une dégradation des limites du site, surtout au Sud où les points de vue sur la ville sont obstrués volontairement par les riverains. Les clôtures sont hétérogènes et souvent peu qualitatives.

La partie Ouest du site est peu valorisante pour celui-ci, constituée d'un large espace peu défini, elle reçoit une longue batterie de conteneurs à déchets.

Les limites du site prêtent à confusion car elles ne sont pas étayées par la liste des parcelles cadastrales concernées.

BILAN

Il semble que le classement ne se justifie plus, le site lui-même a une fonction de parc urbain peu compatible avec un site classé, il est fortement aménagé, de nombreux équipements relativement lourds (gradins béton, pylône, jeux) même s'ils sont qualitatifs, le banalisent.

Le rapport de la citadelle à la ville, qui a pu justifier à une époque le classement, n'est plus perceptible ; et les vues depuis le site elles-mêmes se ferment alors que le statut de site classé ne permet pas leur protection ; les raisons de cette fermeture étant des travaux en limite ou à proximité de ce site.

Ce site n'est pas majeur dans la région dans sa typologie principale.



10. Signalisation



11. Extrémité Ouest du site.



12. Appropriation des vues par les riverains..